



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 26 février 2018

Objet : Fermeture exceptionnelle de l'Hôtel de Ville le samedi 3 mars

Samedi 3 mars 2018, l'Hôtel de Ville de Port-Jérôme-sur-Seine sera fermé au public à titre exceptionnel. Ainsi, la permanence du samedi matin du service État-Civil, Élections ne pourra pas être assurée.